



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

**LEVÉE DE L'INTERDICTION D'UTILISATION DE L'EAU
À L'EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS**

À TOUS LES CITOYENS

DE LA VILLE DE SAINT-CONSTANT

Avis est donné à tous les citoyens de la Ville de Saint-Constant que l'interdiction d'utilisation de l'eau à l'extérieur des bâtiments en vigueur depuis le 11 juillet 2018 **est maintenant levée.**

DONNÉ à Saint-Constant, ce 24 juillet 2018.

Gilles Lapierre,
Maire suppléant